APPUI D'ACF À LA FILIÈRE APICOLE DANS L'OUHAM (2019-2022)

Paulin Giraud DIPOU,
Responsable Programme ACF
8 février 2023

ACTION CONTRE LA FAIM

QU'EST-CE QUE CAPICO ?

→ La **Coopérative des Apiculteurs de l'Ouham**

Date de création : décembre 2018

Siège : Bossangoa (au magasin)

Structure & fonctionnement :

- Tous ses membres se réunissent en **AG** une fois par an.
- Les activités (formation technique des groupements, contrôle-qualité du miel, organisation des AG, recherche de subventions et de débouchés, plaidoyer) et les finances de CAPICO sont pilotées par un **comité de gestion** composé de 7 membres et élu par l'AG pour 3 ans.
- Les activités de CAPICO sont contrôlées par un **comité de surveillance** composé de 4 représentants des services techniques de l'Etat (i.e. Agriculture, Eaux & Forêts, Elevage, Affaires sociales).
- Au moment de leur adhésion à CAPICO, les groupements paient une **cotisation** unique de 15 000 XAF, en cash ou en nature.

QUI SONT SES MEMBRES ?

- **987 apiculteurs – à 30% féminins – répartis en 47 groupements géographiques.**

  NB : En 2018, ils étaient 12 groupements, à <10% féminins.

- Lieux : préfecture de l'Ouham
  5 communes : Bossangoa, Benzambé, Ouham Bac, Ndoro Mboli, Soumbé, Koro M'Poko.

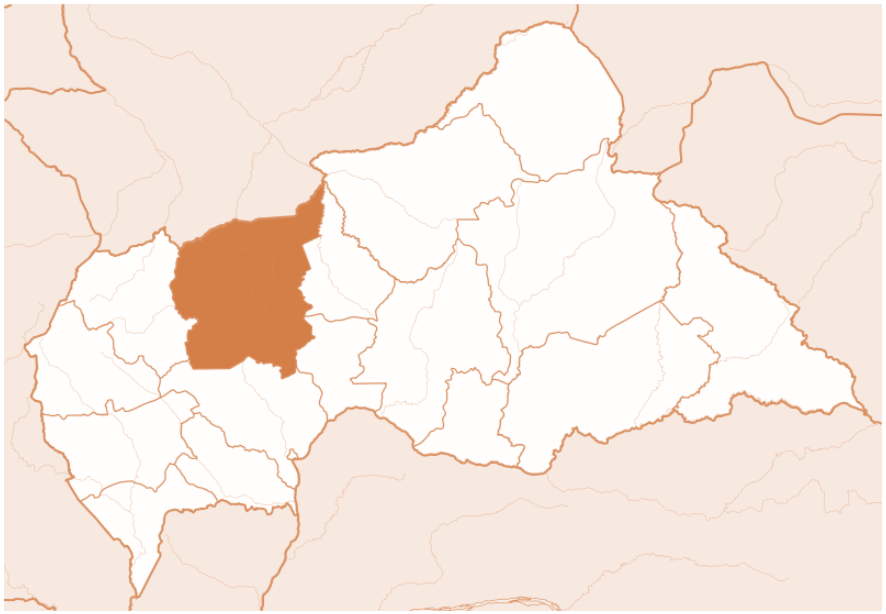

- Chaque groupement possède en moyenne 240 ruches traditionnelles améliorées et au moins 6 ruches kenyanes.
- L'apiculture comme activité secondaire → La plupart des membres des groupements sont en réalité cultivateurs et s'adonnent à l'apiculture en complément.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

1. Produire du miel et de la cire de qualité et en grande quantité *(au niveau des apiculteurs réunis en groupements)*
2. Renforcer les capacités des apiculteurs pour ce faire *(au niveau de CAPICO)*
3. Collecter, conditionner, stocker et commercialiser leurs produits *(au niveau de CAPICO)*
4. Défendre les intérêts des groupements apicoles adhérents et améliorer leurs conditions socio-économiques *(au niveau de CAPICO)*

Séance de formation sur l'utilisation d'enfumoir

POUR QUELLE PRODUCTION ?

Techniques : le miel est 1) produit par les abeilles dans des ruches traditionnelles améliorées et/ou des ruches kenyanes (introduites par ACF), 2) récolté à l'aide de combinaisons de protection et d'enfumoirs, 3) pressé à l'aide d'extracteurs, et 4) mis en bidons ou bouteilles.

Période de récolte : une fois par an, entre avril et juin, à la fin de saison sèche / au début de la saison pluvieuse, de préférence à l'aube.

Contrôle-qualité : effectué par CAPICO avant toute collecte, via la mesure de la teneur en eau (≤19%) et la vérification systématiques de la pureté physique du miel.

Production moyenne par groupement : environ 300 L par an.

Quantité collectée et stockée par CAPICO : environ 14 100 L par an.

QUELQUES PHOTOS

Ruche traditionnelle améliorée en paille et bambou

Ruche kenyane

Combinaison de protection

Enfumoir en fer-blanc fabriqué localement

L'APPUI D'ACF À LA FILIÈRE

Financements :

1. Fonds Bêkou (2019-2021)
2. Agence Française de Développement (2021-2022).

Diagnostic initial : En 2019, le bureau d'étude TERO, basé à Paris, a accompagné ACF dans le diagnostic de 2 filières porteuses dans l'Ouham : l'apiculture et la culture vivrière des arachides et du sésame.

Actions mises en place ensuite :

- Renforcement des capacités organisationnelles de CAPICO (ex : gouvernance, gestion des bien collectifs, organisation des AG) et de formation technico-pratique des groupements apicoles, via un appui technique, financier, matériel et logistique à CAPICO
- Promotion de techniques productives écologiques et durables (ex : passage aux ruches kenyanes) ;
- Dotation de CAPICO et des groupements apicoles en ruches, combinaisons, enfumoirs – tous produits localement, autant que possible – et de réfractomètre, outils bureautiques, etc.
- Ouverture de la filière aux femmes (ex : création de postes commerciaux, adoption de techniques productives moins « acrobatiques »)
- Accompagnement de CAPICO dans l'identification de nouveaux débouchés commerciaux, par la co-organisation des foires apicoles nationales, la construction d'un magasin à Bossangoa, etc.

LES RÉALISATIONS DE CAPICO

Formation : chaque groupement apicole est formé par CAPICO à la production de miel de qualité et écologique via des formations sur :

- La fabrication de ruches traditionnelles améliorées et de ruches kenyanes ;
- L'extraction du miel solide et sa transformation en miel liquide commercialisable ;
- Le conditionnement et le stockage du miel dans des conditions d'hygiène adéquates.

Equipement : répartition entre les groupements du matériel reçu d'ACF.

Stockage et commercialisation : inauguration en août 2022 d'un bureau et d'un magasin de stockage et de vente dans le centre-ville de Bossangoa.

Féminisation de la filière : l'adoption des ruches kenyanes et l'introduction des enfumoirs ont aidé à cet égard, de même que l'ouverture de nouveaux points de vente à Bossangoa, Bangui, etc.

QUELQUES PHOTOS

Siège de CAPICO et magasin de vente et de stockage des produits apicoles à Bossangoa

Stand de CAPICO à la 1ère Foire Apicole de Bangui en 2020, organisée par le Ministère de l'Elevage, avec le soutien d'ACF et de l'AFD.

L'EXEMPLE DES FOIRES

Ventes réalisées lors de la 2ème foire apicole de Bangui, du 30 août au 4 septembre 2021 :

NOM DU GROUPEMENT	Quantité vendue en L	Revenu de vente en XAF
DESSE	180	225 000
E NE E	320	400 000
MINACA	480	600 000
MOGAN-GONRON BONA	1065	1 331 250
AZEMA	170	212 500
MOKOTOUA	40	50 000
DENE EREÏSSE	45	56 250
DESSE	540	675 000
DEREZOK	75	93 750
APAPARA	155	193 750
YONG NE SOPERA	105	131 250

→ Revenu moyen par groupement présent à la foire: 361 000 XAF

SUCCÈS DE L'APPROCHE ACF

Caractéristiques :

- « Filière » plutôt que « géographique »
- « Coopérative et groupements de producteurs » plutôt que « individus »
- Approche transformative du genre

Bienfaits :

- **Transfert de compétences en cascade** → L'appui aux formateurs CAPICO a fait des émules et bénéficié à plus de personnes *in fine* qu'une simple formation de x apiculteurs individuels.
- **Impact significatif et durable sur le développement économique local** → La reconnaissance et le soutien de la coopérative et des groupements apicoles par ACF ont notamment contribué à la structuration de la filière, à l'identification de débouchés intéressants, et à une plus grande visibilité des apiculteurs de l'Ouham dans toute la RCA.

SUCCÈS DE L'APPROCHE ACF

Bienfaits :

- **Effets de ruissellement sur toute la chaîne de valeurs** → En soutenant la filière apicole dans l'Ouham, ACF a indirectement favorisé aussi les menuisiers (→ fabrication des ruches), les couturiers (→ fabrication des combinaisons) et les ferblantiers (→ fabrication des enfumoirs).
- **Renforcement de la cohésion sociale et de l'inclusion** → En soutenant la structuration et la féminisation de la filière, ACF a contribué à souder les apiculteurs et à leur faire prendre conscience de leur voix et de leur poids sur le marché régional/national et auprès des services techniques étatiques dès lors qu'ils jouent collectif.

LIMITES ET DIFFICULTÉS

- Faible pouvoir de négociation des apiculteurs et de CAPICO lors des ventes, du fait d'une demande limitée, de la concurrence des autres régions, et d'un manque d'éducation aux techniques commerciales
- Obstacles administratifs à l'exportation du miel centrafricain à l'international (ex : cas du Maroc)
- Participation limitée des groupements apicoles aux foires nationales à Bangui (ex : 11 groupements sur 47 en 2021)
- Manque d'équipements appropriés pour le conditionnement et le stockage par CAPICO des produits destinés à la commercialisation
- Manque de moyens de transport pour la collecte des produits par CAPICO auprès des groupements et leur acheminement partout en RCA
- Méconnaissance des différents usages possibles de la cire et manque de débouchés pour sa commercialisation de ce fait

PISTES À CREUSER

- Formation des apiculteurs aux techniques commerciales
- Identification de nouveaux débouchés commerciaux, via des efforts en matière de marketing (ex : étiquetage des bouteilles, visibilité des points de vente) et de démarchage de potentiels nouveaux distributeurs domestiques (ex : supermarchés à Bangui) et internationaux (ex : HUSACA)
- Plaidoyer auprès des Ministères de l'Elevage et du Commerce pour faciliter l'exportation du miel et de la cire
- Recherche de financements institutionnels pour poursuivre l'appui à CAPICO et à ses groupements constitutifs
- Recherche de partenariats avec des coopératives ou des fédérations apicoles à l'étranger, pour favoriser les échanges d'expérience, les transferts de matériel, etc.
- Perfectionnement du système de cotisation et/ou de prélèvement sur les ventes de CAPICO pour pouvoir continuer à fonctionner, procéder à des investissements (ex : achat de matériel) et poursuivre ses activités de formation, de plaidoyer, etc.
- Renforcement des connaissances des usages de la cire et des opportunités commerciales associées

MERCI DE VOTRE ATTENTION

CAPICO
Coopérative des Apiculteurs de l'Ouham

ACTION CONTRE LA FAIM